



Mon frère majeur ,a battu sa concubine et se retrouve à l'hotel

Par **la guepe**, le **01/06/2009** à **19:52**

Bonjour,

je m'adresse à vous pour savoir ce que risque mon petit frère de 29 ans,récemment au chômage,fumeur de cannabis et alcoolique; qui a battu sa concubine .Cette dernière a porté plainte,il a été arrêté et est placé dans un hotel par la police...il devra comparaître le 24 juin...il semblerait qu'il est un récidiviste;je ne sais pas si il ya eu des plaintes précédentes,je sais qu'il n'y pas eu de condamnations.

Sa concubine a la mâchoire enflée,mon frère est quelqu'un de sympathique et charismatique mais très perturbé...

Il doit rencontré un avocat commis d'office demain mais mes soeurs et moi n'avons pas plus d'informations.

Notre frère n'a pas l'air très au courant,tout ce qui l'interresse c'est sa copine et son fils de 17mois reviennent.

Je pense néanmoins que quelques mains courantes ont déjà été posées, et la police de son lieu de domiciliation l'a déjà mis en cellule de dégrisement auparavant...

Quelles sont les peines probables ? pouvez-vous me répondre s'il vous plaît? QUE pouvons-nous faire?

Une grande soeur en détresse

Par **Upsilon**, le **02/06/2009** à **09:23**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Il s'agit plutôt de droit pénal, je vous transfère dans la bonne section pour croiser des gens plus informés :)

Par **frog**, le **02/06/2009** à **10:07**

[citation] QUE pouvons-nous faire? [/citation]

Le convaincre d'entreprendre des soins sérieux, s'il ne veut pas perdre femme et enfants.